

*Initiatives ministérielles*

Comme elle a accepté de le faire, l'OTAN a déjà commencé à déployer un premier contingent, avec le consentement de tous les intéressés. En déployant des troupes à ce moment-ci, l'OTAN sera en mesure de commencer à déployer ses contingents principaux dès que le conseil de sécurité de l'ONU adoptera une résolution autorisant l'OTAN à amorcer la mise en oeuvre des aspects militaires du plan de paix. Je me dois de préciser, pour corriger toute ambiguïté qui pourrait se glisser dans les reportages des médias, qu'onze Canadiens feront partie de ce premier contingent. Il s'agit de Canadiens choisis parmi les centaines de militaires qui sont sous le commandement de l'OTAN et qui sont donc obligés de participer aux opérations de l'OTAN.

Des Canadiens seront très bientôt envoyés en mission dans cette région, si ce n'est déjà fait, mais ce, dans le cadre des engagements permanents que nous avons pris envers l'OTAN en signant le traité de l'OTAN. Je tiens à préciser que ces militaires ne font pas partie de notre contribution à la force de mise en oeuvre, dont nous discutons aujourd'hui.

Les plans de la force ont fait l'objet de débats. Ils ont été approuvés de façon provisoire par le Conseil de l'Atlantique Nord et seront soumis à son approbation finale dès l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité. Le plan prévoit le déploiement de 60 000 soldats et la force sera divisée en trois grands groupes, les divisions britannique, française et américaine.

Il nous faut absolument comprendre les objectifs de la force. Son rôle est de veiller au respect des aspects militaires de l'accord de paix. Elle doit surveiller, en particulier, le retrait des forces vers leurs territoires respectifs, tel que prévu dans l'accord, et l'établissement des limites convenues séparant les belligérants.

[Français]

Deuxièmement, il faut assurer le retrait des forces onusiennes qui se trouvent actuellement sur les lieux. Et troisièmement, assurer l'exécution d'autres tâches non militaires relatives à l'accord de paix. L'ONU, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe compteront parmi les organisations qui effectueront des tâches civiles.

[Traduction]

Cette opération respectera les dispositions du chapitre 7 de la charte des Nations Unies, qui autorisent l'utilisation de tous les moyens nécessaires pour remplir la mission, autrement dit, l'application de règles d'engagement très fermes. Je tiens à dire à la Chambre que le gouvernement canadien aura le dernier mot sur toutes les règles d'engagement que devront respecter les forces canadiennes.

Au cours des sept derniers jours, nous avons grandement contribué à l'élaboration de ces règles d'engagement. Je désire rendre hommage, en particulier, à notre état-major, dirigé par le chef d'état-major de la Défense, John de Chastelain, qui a collaboré avec ses collègues de l'OTAN à Bruxelles, la semaine dernière, pour bien définir des règles de conduite et des règles d'engagement tenant compte des préoccupations du Canada.

• (1215)

Inutile de vous faire un dessin. Nous avons eu notre lot de situations délicates ces dernières années. Nous avons appris quand, avec qui et dans quelles circonstances employer la force. Je suis ravi de dire que cette expérience a été prise en compte dans la mise au point des règles d'engagement de cette force de protection.

Environ 40 000 des 60 000 militaires seront fournis par les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. La contribution des Russes sera importante aussi. Les grandes puissances ne seront pas les seules à participer. D'autres pays de moyenne puissance comme le Canada vont aussi jouer un rôle. À l'exception de l'Islande, qui n'a pas de forces armées, tous nos alliés vont participer.

Parmi les pays qui ne sont pas membres de l'OTAN, il y aura, je le répète, la Russie. Une brigade russe mènera des opérations dans le secteur américain sous le commandement d'un officier russe qui fera rapport directement au Commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Joulwan, un américain, plutôt que de passer par la chaîne de commandement de l'OTAN. La Russie a aussi offert de fournir une brigade du génie et du déminage, qui sera indépendante de la force d'intervention dirigée par l'OTAN.

Qui eût pu imaginer il y a cinq, six ou sept ans, et encore moins il y a dix ans, que des troupes russes serviraient la cause de la paix en Europe sous la direction d'un commandant américain? Le monde évolue certes dans la bonne direction. Nous amis russes méritent nos félicitations pour avoir mis leurs préoccupations de côté et s'être engagés à faire régner la paix en participant autant à cet effort.

[Français]

J'ajouterais que la Force de mise en oeuvre est un moyen de tester la capacité de l'OTAN de mener de nouveaux types de missions exigeant la coopération entre les forces de l'OTAN et les forces qui ne relèvent pas de cette organisation, en particulier celles de la Russie ainsi que de l'Europe centrale et orientale. Cette coopération se révélera une première étape précieuse en vue de l'établissement d'un système de sécurité européen efficace pour la période de l'après-guerre froide.

Comme toute opération de paix, celle-ci comporte un facteur de risque dont l'étendue dépendra de la volonté des parties en conflit de respecter l'accord de paix. Les rigueurs de l'hiver et le mauvais état des routes dans la région constituent d'autres dangers.

[Traduction]

Je sais que les critiques vont s'inquiéter du coût de tout cela. Cela ne sera pas bon marché. Il en coûtera dix milliards de dollars canadiens pour mettre en place toute cette opération. Les modalités de financement restent à régler, mais il semble probable que les participants vont assumer eux-mêmes leurs coûts de déploiement et de maintenance. Le financement commun sera réservé aux installations communes, tel le quartier général de la force, qui coûtera quelque 200 millions de dollars américains.

Le Canada sera tenu de participer aux frais communs, y compris pour les activités de la force auxquelles il ne participera pas. Cela représentera quelque 20 millions de dollars au moins. Le